

---

## Prix de thèse RIODD VIGEO-EIRIS 2018

---



Le Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable organise le Prix de thèse RIODD VIGEO EIRIS 2018. Ce prix de thèse a une vocation profondément transdisciplinaire en sciences sociales et s'adresse à toutes les disciplines (Sciences de gestion, Économie, Droit, Sociologie, Sciences Politiques, Histoire, etc.) pour valoriser les meilleures thèses ayant trait à la responsabilité sociale ou sociétale des organisations et/ou le développement durable (et plus généralement à la thématique large des relations entre entreprises et société).

Les thèses éligibles au prix RIODD Vigeo Eiris 2018 doivent avoir été soutenues durant les deux années civiles précédant la date du congrès du RIODD, donc entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2017.

Les chercheurs ayant candidaté au Prix RIODD Vigeo Eiris 2017 et dont la thèse n'a pas été récompensée peuvent soumettre à nouveau un dossier. Toutes les thèses rédigées en français ou en anglais sont éligibles, quels que soient les contextes universitaires, notamment thèses de doctorat en France, PhD anglo-saxons, DBA, etc. En revanche, les thèses dites « professionnelles » qui correspondent à des mémoires réalisés dans le cadre de masters ou de mastères ne sont pas éligibles.

**Les candidats doivent envoyer un dossier avant le vendredi 19 février 2018 à l'adresse suivante : [prixthese.rioddVE@gmail.com](mailto:prixthese.rioddVE@gmail.com)**

Ce dossier (en version électronique) doit comprendre les documents suivants (en français ou en anglais):

- Un exemplaire de la thèse ;
- Un résumé de la thèse compris entre 5 et 10 pages ;
- Les deux pré-rapports autorisant la soutenance ainsi que le rapport de soutenance de la thèse ;
- Une réponse sur une page à la question suivante : « En quoi votre travail fait-il progresser l'état des connaissances et des pratiques d'organisations concernant la RSE et/ou le DD » ;
- Un engagement à être présent au 13<sup>ème</sup> congrès du RIODD, qui aura lieu du 16 au 18 octobre 2018 à Grenoble, si le prix est décerné à cette thèse.
- Un document mentionnant : Nom, prénom, institution de rattachement pendant la thèse, institution de rattachement au moment de la candidature.

Les dossiers seront évalués par un jury scientifique réuni par le RIODD. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'originalité de la problématique ;
- L'intégration d'une approche multidisciplinaire (champ des sciences sociales) dans le processus de recherche ;
- Le caractère innovant de la recherche dans sa dimension théorique ou méthodologique.

Le ou les lauréats recevront un prix d'un montant de 1.500 euros remis par le Président du RIODD et le représentant de Vigeo (sous réserve) lors du 13<sup>ème</sup> congrès du RIODD, qui aura lieu du 16 au 18 octobre 2018 à l'Université Grenoble - Alpes.

Le RIODD et Vigeo Eiris publieront également une information sur le lauréat sur leur site respectif et dans la *Revue de l'Organisation Responsable*.